

ASPIREZ à une meilleure prévention



Plan d'action ASTER 2007-2008

Depuis l'année 2007, le service de santé au travail a mis en place une méthodologie d'approche des risques par branche professionnelle.

Dans ce cadre, ASTER a mené une action pour le secteur BOIS, du 15 mai 2007 au 30 avril 2008.

But : évaluer le niveau de prévention des entreprises et l'état de santé des salariés par une approche collective par rapport aux poussières de bois et travailler sur des actions ciblées.

La méthodologie

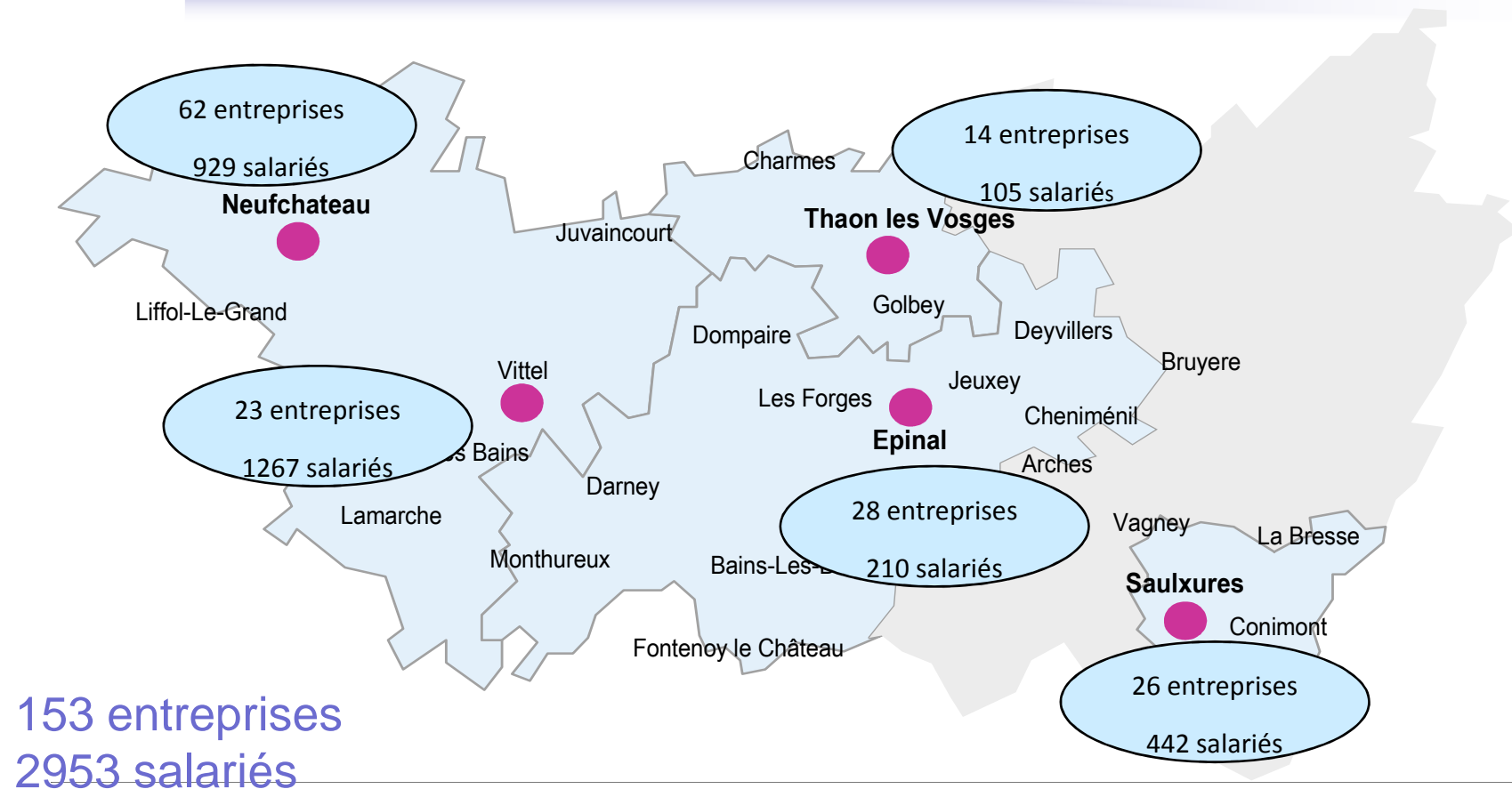
Evaluation du niveau de prévention

Visite d'entreprise permettant :

- ✓ d'appréhender les conditions et l'environnement de travail des salariés,
- ✓ d'évaluer les actions de prévention déjà mises en place par l'entreprise,
- ✓ de réaliser la fiche d'entreprise.

Effectuée par les médecins, les ergonomes, les assistantes santé travail

Répartition géographique des entreprises du secteur bois



Évaluation de l'état de santé

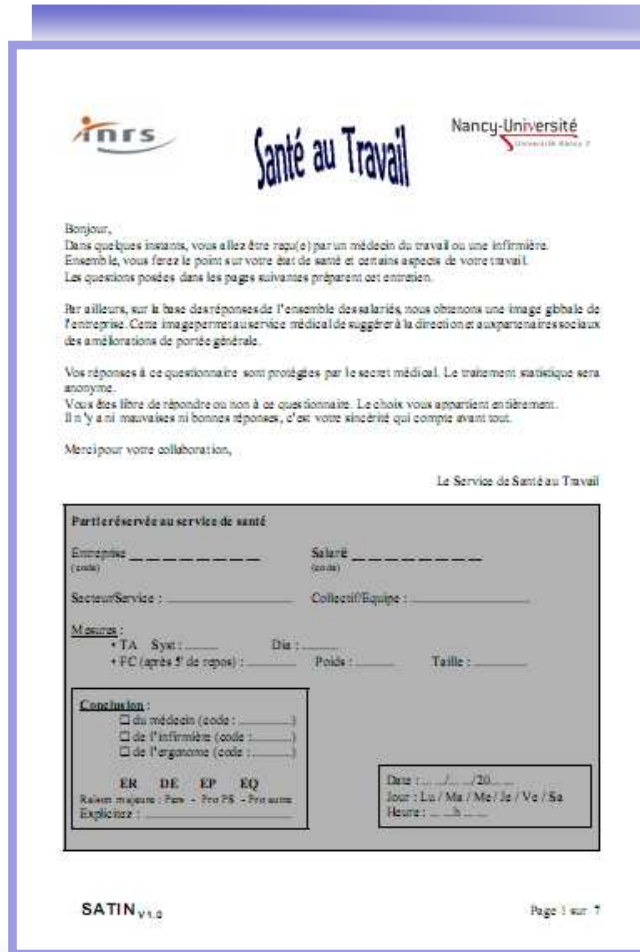
- Grâce aux **Entretiens Médico-Professionnels** (EMP) réalisés par le médecin du travail assisté d'une infirmière, à l'aide des outils suivants :
 - Une **Fiche Médico-Professionnelle** (FMP) décrivant l'exposition des salariés aux risques par poste de travail,
 - Un **questionnaire SATIN** rempli par tous les salariés.
 - Un **questionnaire d'activité** rempli par les travailleurs du bois
- Grâce à **l'exploitation et à l'analyse** des différents questionnaires et des FMP sous logiciel EPI - INFO

		TRAVAILLEUR DU BOIS		Fiche B		n° 70		Nom salarié :	
				expo effective				Médecin du travail :	
UNITE DE TRAVAIL:		débit, usinage, sculpture, ponçage, montage, pose		absente		présente		Date visite :	
POSTE :				SMR		CMR		W part	
RISQUES		EPI/EPC						risque(s) MP	
Ph	PHYSIQUES	bruit							42
		contraintes thermiques : intempéries							
		vibrations : outils électro-portatif, machine outils							69
		vibrations : conduite d'engin							97
		poussières, fumées							44, 70 bis
		champs électromagnétiques : machine à cintrer							
		laser : machine à commande numérique							
Ch	TOXICO-ALLERGIQUES	poussières de bois (tanins, silice, médium)							43, 47
		assemblage du bois							4bis, 59, 62, 65, 66, 84
In	BIOLOGIQUES	moisissures et champignons							66
Co	CONTRAINTES ACTIVITE	charges lourdes							98
		charge mentale							
		horaires atypiques, décalés							
		gestes répétitifs							57
		postures difficiles							79
Ax	TRAUMATIQUES	travail en hauteur							
		flux véhicules/piétons							
		projections oculaires							
		machines dangereuses							
autres risques :		particuliers :		femme enceinte, enfant < 6 mois					
		MP :		handicap					
		SMR :		suivi post-professionnel CMR					
				moins de 18 ans					
ANOMALIES		OUI NON						Informations faites :	
								Documents donnés :	
								Commentaires :	

Évaluation de l'état de santé

- Grâce aux **Entretiens Médico-Professionnels** (EMP) réalisés par le médecin du travail assisté d'une infirmière, à l'aide des outils suivants :
 - Une **Fiche Médico-Professionnelle** (FMP) décrivant l'exposition des salariés aux risques par poste de travail,
 - Un **questionnaire SATIN** rempli par tous les salariés.
 - Un **questionnaire d'activité** rempli par les travailleurs du bois
- Grâce à **l'exploitation et à l'analyse** des différents questionnaires et des FMP sous logiciel EPI - INFO

Questionnaire SATIN



inrs **Santé au Travail** **Nancy-Université**

Bonjour,
Dans quelques instants, vous allez être reçu(e) par un médecin du travail ou une infirmière.
Ensemble, vous ferez le point sur votre état de santé et certains aspects de votre travail.
Les questions posées dans les pages suivantes préparent cet entretien.

Par ailleurs, sur la base des réponses de l'ensemble des salariés, nous obtenons une image globale de l'entreprise. Cette image permettra au service médical de suggérer à la direction et aux partenaires sociaux des améliorations de portée générale.

Vos réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret médical. Le traitement statistique sera anonyme.
Vous êtes libre de répondre ou non à ce questionnaire. Le choix vous appartient entièrement.
Il n'y a ni mauvaises ni bonnes réponses, c'est votre sincérité qui compte avant tout.

Merci pour votre collaboration,

Le Service de Santé au Travail

Partie réservée au service de santé

Entreprise (code) : _____ Salarié (code) : _____

Secteur/Service : _____ Collectif/Équipe : _____

Mémoire :
+ TA Syst. : _____ Dia : _____ Poids : _____ Taille : _____
+ FC (après 5' de repos) : _____

Conclusion :
 du médecin (code : _____)
 de l'infirmière (code : _____)
 de l'ergonome (code : _____)

ER DE EP EQ
Raisons majeures : Pave - Pro PS - Pro autre
Explicitez : _____

Date : ____ / ____ / 20____
Jour : Lu / Ma / Me / Je / Ve / Sa
Heure : ____ h ____

SATIN v1.0 Page 1 sur 7

Rempli par tous les salariés du secteur ciblé lors l'EMP.

Développé sur un site automobile d'ASTER, par l'INRS et l'Université Nancy II.

Renseigne sur la santé au travail.

Évaluation de l'état de santé

- Grâce aux **Entretiens Médico-Professionnels** (EMP) réalisés par le médecin du travail assisté d'une infirmière, à l'aide des outils suivants :
 - Une **Fiche Médico-Professionnelle** (FMP) décrivant l'exposition des salariés aux risques par poste de travail,
 - Un **questionnaire SATIN** rempli par tous les salariés.
 - Un **questionnaire d'activité** rempli par les travailleurs du bois
- Grâce à **l'exploitation et à l'analyse** des différents questionnaires et des FMP sous logiciel EPI - INFO

Questionnaire d'activité

EVALUATION TECHNIQUE DU RISQUE

Lors de votre activité professionnelle

1- Travaillez-vous sur machine fixe? Oui Non...si non passez à la question 3

2- Si oui, y a-t-il des systèmes d'aspiration? Oui Non

Les utilisez-vous? Oui Non

Si oui, le système d'aspiration des poussières vous paraît-il... Très efficace (pas de poussière visible dans l'air) Partiellement efficace (une partie de la poussière est aspirée) Pas efficace du tout (poussière visible en quantité importante dans l'air)

3- Utilisez-vous des outils électroportatifs? Oui Non...si non passez à la question 5

4- Si oui, y a-t-il des systèmes d'aspiration? Oui Non

Les utilisez-vous? Oui Non

Si oui, le système d'aspiration des poussières vous paraît-il... Très efficace (pas de poussière visible dans l'air) Partiellement efficace (une partie de la poussière est aspirée) Pas efficace du tout (poussière visible en quantité importante dans l'air)

Lors du nettoyage

5- Utilisez-vous une soufflette à air comprimé (plusieurs réponses possibles) Pour nettoyer votre poste de travail Pour nettoyer les pièces Pour vous dépoussiérer Jamais

6- Effectuez-vous le nettoyage de l'atelier? Oui Non

Si oui, Plusieurs fois par jour Une fois par jour Une fois par semaine

Rempli par tous les travailleurs du bois lors l'EMP.

Renseigne sur les pratiques par rapport aux poussières de bois au poste de travail

Évaluation de l'état de santé

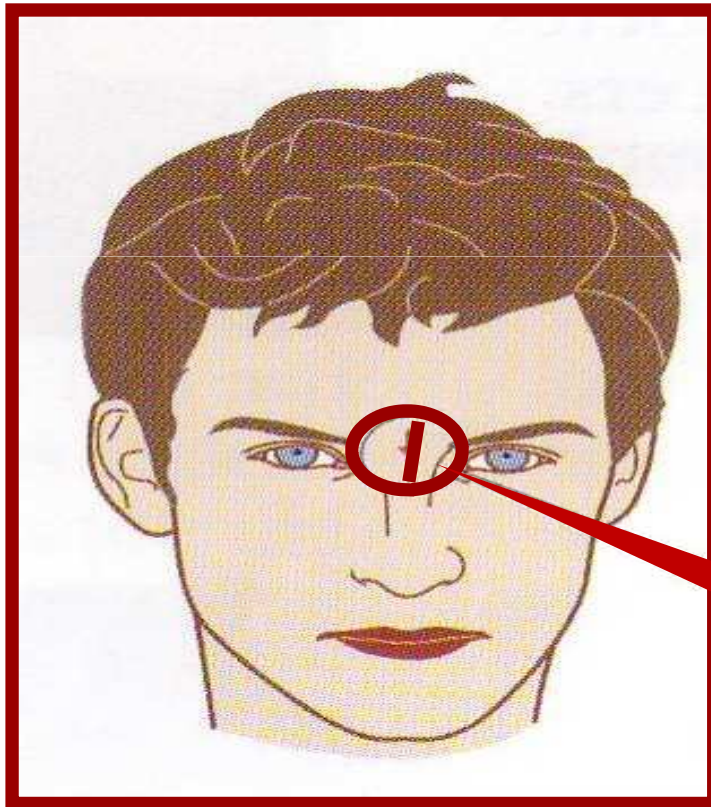
- Grâce aux **Entretiens Médico-Professionnels** (EMP) réalisés par le médecin du travail assisté d'une infirmière, à l'aide des outils suivants :
 - Une **Fiche Médico-Professionnelle** (FMP) décrivant l'exposition des salariés aux risques par poste de travail,
 - Un **questionnaire SATIN** rempli par tous les salariés.
 - Un **questionnaire d'activité** rempli par les travailleurs du bois
- Grâce à **l'exploitation et à l'analyse** des différents questionnaires et des FMP sous logiciel EPI - INFO

Le cancérogène : la poussière de bois

**Les poussières de bois sont
cancérogènes
à l'origine notamment
du cancer de l'ethmoïde : sinus de la
face**

**En France en 2006, 65 cancers
ont été déclarés d'origine
professionnelle.**

(source CRAM)



Réparation des maladies professionnelles :

Ce cancer peut survenir tardivement

Autres affections :

- dermatoses
- conjonctivites
- rhinites
- atteintes pulmonaires...

RÉGIME GÉNÉRAL Tableau 47

Affections professionnelles provoquées par les poussières de bois

Date de création : décret du 14 février 1967

Dernière mise à jour : décret du 25 février 2004

Désignation des maladies	Délai de prise en charge	Liste limitative des travaux susceptibles de provoquer ces maladies
-A-	-A-	-A-
Lésions eczématiformes récidivant en cas de nouvelle exposition au risque ou confirmées par un test épicutané.	15 jours	Manipulation, traitement et usinage des bois et tous travaux exposant aux poussières de bois
Conjonctivite récidivant en cas de nouvelle exposition au risque ou confirmée par test.	7 jours	
Rhinite récidivant en cas de nouvelle exposition au risque ou confirmée par test.	7 jours	
Asthme objectivé par explorations fonctionnelles respiratoires récidivant en cas de nouvelle exposition au risque ou confirmé par test.	7 jours	
Syndrome respiratoire avec dyspnée, toux, expectoration, récidivant après nouvelle exposition au risque, dont l'étiologie professionnelle est confirmée par la présence dans le sérum d'anticorps précipitants permettant d'identifier l'agent pathogène correspondant au produit responsable.	30 jours	
Fibrose pulmonaire avec signes radiologiques et troubles respiratoires confirmés par l'exploration fonctionnelle lorsqu'il y a des signes immunologiques significatifs.	1 an	
-B-	-B-	-B-
Cancer primitif : carcinome des fosses nasales, de l'ethmoïde et des autres sinus de la face.	40 ans (sous réserve d'une durée d'exposition de 5 ans).	Travaux exposant à l'inhalation des poussières de bois, notamment : - Travaux d'usinage des bois tels que sciage, fraisage, rabotage, perçage et ponçage ; - Travaux effectués dans les locaux où sont usinés les bois.

quelques résultats

- en entreprise
- auprès des salariés

Capter les poussières à la source :



Installer, contrôler, entretenir :

83% des machines fixes sont équipées de système de captage.

4% des entreprises ont effectués des contrôles d'empoussièrement.

80% des entreprises entretiennent leurs installations

Attention à la remise en suspension des poussières :



80% des travailleurs du bois déclarent se dépoussiérer à la soufflette,

seulement 26% des salariés déclarent effectuer le nettoyage par aspiration.

Symptômes ressentis...et pathologies respiratoires :

1 travailleur du bois sur 10 présente des problèmes respiratoires : asthme, irritation, rhinite, toux...

3 salariés sur 10 ont la sensation de « **nez bouché** »

2 salariés sur 10 ont la sensation de « **nez qui coule** »

1 salarié sur 10 a des **troubles de l'odorat**

moins de 1 salarié sur 10 a des **saignements de nez**

Signes d'alerte !!!!

Bien se protéger :



Porter des masques de protection respiratoire de **type FFP3**

lors des activités à forte pollution atmosphérique (ponçage, nettoyage...)

Les conclusions

Présentation des résultats

- à l'**UNIFA**

(Union Nationale des Industries Françaises
de l'Ameublement)

- à nos clients adhérents
et leurs salariés



Plaquette :

ASPIREZ A UNE MEILLEURE PREVENTION



ASTER
ASSOCIATION POUR
LA SANTE AU TRAVAIL
D'EPINAL ET SA REGION
WWW.ASTER88.ORG

ASPIREZ A UNE MEILLEURE PREVENTION

Résultats de l'action collective de prévention des risques liés à l'activité dans les entreprises de seconde transformation du bois, menée dans les Vosges de mai 2007 à mai 2008.

POPULATION
142 entreprises (3% des adhérents ASTER)
2807 salariés (5,4% des salariés ASTER)

**Effectif moyen :
16 salariés par entreprise**

VOS RISQUES

Poussières de bois

- 1 travailleur du bois sur 10 présente des problèmes respiratoires : asthme, irritation, rhinite, toux ...
- 3 salariés sur 10 ressentent la sensation « nez bouché »,
- 2 salariés sur 10 ressentent la sensation « nez qui coule ».

Pour réduire les poussières de bois :

- 4% de nos adhérents ont contrôlé le niveau d'empoussièrement
- 83% ont installé un dispositif de captage à la source sur les **machines fixes** (utilisé à 97%)
- 43% ont installé un dispositif de captage à la source sur les **outils à portabilité** (utilisé à 82%)
- 11% ne tiennent à disposition de leurs salariés des aspirateurs pour le nettoyage
- 79,3% des entreprises entretiennent leurs systèmes d'aspiration

Conseils : Installez des systèmes de captage, contrôlez leur efficacité et entretenez les